

Niveau :	<b>MASTER</b>					année
Domaine :	Arts, Lettres, Langues					<b>M1</b>
Mention :	Traduction et interprétation					
Parcours :	Traduction multimédia					
Volume horaire étudiant :	15 h	222 h	h	h	h	<b>237 h</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input checked="" type="checkbox"/> anglais		Aux 15h et 222h d'enseignements, s'ajoute un stage d'une durée minimum de 4 mois	

**Contacts :**

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Responsable du M1 : Will NOONAN <a href="mailto:will.noonan@u-bourgogne.fr">will.noonan@u-bourgogne.fr</a> Responsable du diplôme : Laurent GAUTIER <a href="mailto:laurent.gautier@u-bourgogne.fr">laurent.gautier@u-bourgogne.fr</a>	Secrétariat pédagogique : Karine DUTHU Bureau 166B ☎ 03 80 39 56 11 <a href="mailto:secretariat.lea.master@u-bourgogne.fr">secretariat.lea.master@u-bourgogne.fr</a> Scolarité : Valérie CHAPOTOT Bureau 166A ☎ 03.80.39.56.74 <a href="mailto:scolarite.lea@u-bourgogne.fr">scolarite.lea@u-bourgogne.fr</a>
Composante(s) de rattachement :	UFR Langues et Communication

**Objectifs de la formation et débouchés :**
**■ Objectifs :**

La formation T2M vise à offrir à des étudiants titulaires d'une licence LEA ou d'un autre diplôme de niveau L, et sous réserve de la maîtrise active et de même niveau de 2 langues vivantes étrangères, une spécialisation dans les domaines de la traduction audiovisuelle – dans ses diverses formes – et de la localisation de produits multimédias, qui constituent 2 niches sur le marché actuel de la traduction professionnelle.

**■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Les titulaires du master T2M auront vocation à intervenir prioritairement en tant que :

- Traducteur de l'audiovisuel (sous-titrage, synchronisation, audiodescription...)
- Localiseur multimédias
- Traducteur spécialisé

Ils pourront par ailleurs intervenir dans des secteurs comme les industries de la langue, la gestion de corpus multilingues et l'interprétariat de liaison.

### ■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

On distinguera des compétences linguistiques et des savoirs faire techniques et traductologiques :  
Compétences linguistiques : Communication professionnelle en langues A/B/C, compétences rédactionnelles approfondies en Langue A.

*NB* : La mention des langues A/B/C reprend la nomenclature propre aux formations en traduction, la « Langue A » indiquant la langue maternelle présumée de l'étudiant (et donc le français pour un étudiant français). La « Langue B » et la « Langue C » indiquent les autres langues de travail. L'anglais figure obligatoirement dans la combinaison de langues.

Compétences techniques : Maîtrise des outils informatiques de l'environnement du traducteur, maîtrise des outils et des langages propres à la localisation et à la traduction audiovisuelle, connaissance du fonctionnement du marché de la traduction professionnelle

Compétences traductologiques : Maîtrise des techniques de traduction audiovisuelle et de localisation, maîtrise des différentes étapes du processus de traduction professionnelle, initiation à l'interprétariat.

### ■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Consolidation et approfondissement des compétences linguistiques écrite et orale.

Connaissance du monde professionnel et des enjeux de la communication interculturelle

Maîtrise des outils d'environnement de traduction

Initiation à la traduction spécialisée en contexte professionnel

Initiation à la traduction audiovisuelle

Initiation à la création et à la gestion des produits multimédia interactifs

Réalisation et gestion des projets professionnels en environnement de proto-entreprise, au sein de la Junior Agence T2M

## Modalités d'accès à l'année de formation :

### ■ sur sélection :

La capacité d'accueil de la formation est fixée à 24 étudiants en Master 1 et 24 étudiants en Master 2. La sélection des candidats se fait à l'entrée du Master 1, selon les critères suivants :

- Compétences linguistiques : français + anglais + allemand, espagnol ou italien
- Compétences rédactionnelles, notamment en Langue A
- Aptitude à manipuler des outils d'environnement numérique
- Connaissances du secteur et expérience professionnelle
- Un projet professionnel cohérent et réaliste en rapport avec la formation.

Les modalités et dates de candidature seront publiées sur le site de la formation :

<http://blog.u-bourgogne.fr/mastert2m/>.

### ■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

## Organisation et descriptif des études :

- Pour les groupes de moins de 15 étudiants, une réduction horaire est susceptible d'être appliquée.
- Selon les effectifs, certains cours sont susceptibles d'être mutualisés, avec d'autres formations du même niveau, ou en certains cas entre M1 et M2.
- Sauf indication explicite, les cours sont susceptibles d'être dispensés et évalués en français ou en anglais.

### SEMESTRE 1

UE 1	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
Langues obligatoires (anglais et français)	Communication professionnelle en anglais		18	18		CC		1	
	Initiation à l'interprétariat de liaison – anglais		12	12		CC		1	
	Techniques de rédaction - français		12	12		CC		1	
<b>TOTAL UE</b>			<b>42</b>	<b>42</b>	<b>6</b>				<b>1</b>

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
Langue B/C (allemand, espagnol ou italien)	Communication professionnelle en langue cible		30	30		CC		2	
	Initiation à l'interprétariat de liaison		12	12		CC		1	
<b>TOTAL UE</b>			<b>42</b>	<b>42</b>	<b>6</b>				<b>1</b>

UE 3	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff f CT	coeff f CC	total coef
Connaissances et insertion professionnelles	Introduction à la communication interculturelle	9		9		CC		1	
	<i>Setting up a business</i>	6		6		CC		1	
	<i>Managing a translation business</i>		12	12		CC		1	
	Missions professionnelles : encadrement projets de JAT2M		6	6		CC portant sur le travail en Junior Agence T2M		3	
	Mise en situation professionnelle (professionnels extérieurs)		12	12					
<b>TOTAL UE</b>		<b>15</b>	<b>30</b>	<b>45</b>	<b>6</b>				<b>1</b>

UE 4	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
	Création multimédia		18	18		CC		1	
Savoirs et techniques	Introduction aux langages HTML et XML		18	18		CC		1	
	Introduction à la traduction audiovisuelle		18	18		CC		1	
<b>TOTAL UE</b>			<b>54</b>	<b>54</b>	<b>6</b>				<b>1</b>

UE 5	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
Introduction à la traduction multimédia	Méthodes et outils du traducteur		18	18		CC		1	
	Traduction écrite spécialisée - anglais		18	18		CC		1	
	Traduction écrite spécialisée - langue B/C (allemand, espagnol, ou italien)		18	18		CC		1	
<b>TOTAL UE</b>			<b>54</b>	<b>54</b>	<b>6</b>				<b>1</b>

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

<b>TOTAL S1</b>	<b>15</b>	<b>216</b>	<b>231</b>	<b>30</b>				<b>1</b>
-----------------	-----------	------------	------------	-----------	--	--	--	----------

## SEMESTRE 2

UE 5 Stage en entreprise à l'étranger	ECTS	Type éval	total coef
<p><b>Note de stage synthétique</b></p> <p><b>Un stage en entreprise d'une durée minimum de 4 mois est obligatoire.</b></p> <p>Une note synthétique sera rédigée et soutenue dans la langue B ou C de l'étudiant. Des consignes précisant le volume et la nature du travail attendu sont disponibles sur le site de la formation : <a href="http://blog.u-bourgogne.fr/mastert2m/documents">http://blog.u-bourgogne.fr/mastert2m/documents</a>.</p> <p>Les étudiants locaux effectuent obligatoirement leur stage à l'étranger. Il est conseillé aux étudiants ayant effectué leur 3<sup>ème</sup> année de licence à l'étranger de réaliser ce stage dans une entreprise dans laquelle ils pourront pratiquer leur deuxième langue B ou C.</p> <p>Les étudiants internationaux n'ayant pas fait leurs études supérieures en français, pourront, selon leur parcours et le choix de langues B et C qu'ils auront fait, accomplir ce stage en France.</p> <p>Dans tous les cas, l'étudiant est invité à choisir la nature de son stage en fonction de son projet professionnel.</p> <p>La note sera intégralement traduite dans l'autre langue B ou C.</p>		Note de stage + soutenance ** (Encadrement : 1HTD par stage)	3
		Note traduite **	1
<b>TOTAL S2</b>	<b>30</b>		<b>1</b>

\*\* Notes conservables - si  $\geq 10$  - pendant un an en cas d'ajournement ou de défaillance au semestre 2

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université :

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

● **Sessions d'examen**

Une seule session d'évaluation est prévue :

- Session 1 : Les dates et modalités de contrôle sont fixées en fonction de chaque cours. Les rendus de projets et autres éléments demandés sont à rendre à la date définie par l'enseignant, et au plus tard avant le départ de l'étudiant en stage.
- Aucune session de rattrapage n'est prévue pour les cours du 1er semestre.
- Les soutenances de note de stage pourront avoir lieu en juin ou en septembre, en fonction des dates de stage.
- Les étudiants défaillants pourront redoubler uniquement sur autorisation du jury.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.